

# **RAPPORT ANNUEL D'ÉVALUATION 2025 ET PLAN DE TRAVAIL 2026**

## **Bureau d'évaluation indépendant**

**Documents complémentaires** : Politique d'évaluation (UNAIDS/PCB (44)/19.17) ; Rapport annuel d'évaluation ; et Plan d'évaluation 2024-2025 (UNAIDS/PCB (53)23.29).

**Action requise lors de cette réunion — Le Conseil de coordination du programme est invité à :**

- *Rappeler la décision 7.5 rendue à l'occasion de la 53<sup>e</sup> réunion du Conseil de Coordination du Programme, approuvant le Plan d'évaluation de l'ONUSIDA 2024-2025, ainsi que le point de la décision 8.7 de la 55<sup>e</sup> réunion du Conseil de Coordination du Programme demandant que le prochain rapport annuel soit soumis au Conseil de Coordination du Programme en décembre 2025 ;*
- *Prendre note du rapport annuel 2025 ainsi que du résumé des principales conclusions des évaluations entreprises en 2025 ;*
- *Prendre note de la réponse de la direction au rapport annuel d'évaluation 2025 ;*
- *Approuver le Plan d'évaluation 2026 (UNAIDS/PCB (57)/25.33) soutenu par le Comité consultatif d'experts sur l'évaluation ;*
- *Rappeler le point 9.3 de la décision de la 47<sup>e</sup> session du Conseil quant à l'importance de doter la fonction d'évaluation de ressources et de personnel adéquats, conformément à la politique d'évaluation approuvée par le CCP dans sa décision 6.6 lors de sa 44<sup>e</sup> session, tout en considérant la situation financière de l'organisation ;*
- Rappelant la décision 7.7 de la 55<sup>e</sup> réunion du CCP, *accepter* que le Comité consultatif d'experts sur l'évaluation approuvé par le CCP en 2025, tel que décrit dans l'Annexe 1 du rapport annuel 2025 sur l'évaluation et le plan d'évaluation 2026 (UNAIDS/PCB (57)/25.33), est reconduit pour un second mandat ;
- Rappelant la décision 8.6 de la 55<sup>e</sup> réunion du CCP, *prendre note*, conformément à la disposition 73 de la politique d'évaluation, que l'examen par les pairs du Groupe d'évaluation des Nations unies sera reporté à 2026 ;
- *Attendre le rapport annuel sur l'évaluation qui sera présenté au Conseil de Coordination du Programme en décembre 2026 ;*

**Implications financières de la mise en œuvre des décisions** : *Inclus dans le budget et le plan de travail de l'ONUSIDA pour 2026, comme approuvé par le Conseil de Coordination du Programme lors de sa 57<sup>e</sup> session en décembre 2023 (point de décision 6.7).*

## Table des matières

Résumé analytique .....	4
Introduction .....	5
Aperçu du plan d'évaluation 2024-2025 .....	5
Plan d'évaluation 2026 .....	15
Conclusions .....	18
Propositions de décisions .....	19
Annexe 2 : État des évaluations réalisées en 2024-2025 .....	25
Annexe 3 : Aperçu des thèmes d'évaluation pour la période 2024-2025 .....	27

## Résumé analytique

1. Ce document présente une vue d'ensemble de la mise en œuvre du Plan d'évaluation de l'ONUSIDA pour la période 2024-2025 (UNAIDS/PCB (53)/23.29), ainsi que du Plan d'évaluation de l'ONUSIDA pour 2026.
2. Six des neuf évaluations prévues ont été mises en œuvre dans le cadre du plan d'évaluation 2024/2025. Deux évaluations ont été achevées en 2025 : une évaluation conjointe avec le Bureau d'évaluation à l'échelle du système, concernant la contribution du Programme commun aux cadres de coopération des Nations Unies en matière de développement durable, ainsi que l'évaluation des bureaux multipays et des conseillers en matière de VIH comme alternatives aux bureaux nationaux de l'ONUSIDA. Une troisième évaluation, portant sur le rôle du Programme commun dans la pérennisation de la riposte au VIH, est en cours de rédaction et devrait être achevée d'ici la fin décembre 2025.
3. Deux évaluations n'ont pas pu être lancées en raison de contraintes budgétaires. En réponse à ces contraintes, le Bureau d'évaluation a intégré certaines questions (relatives aux partenariats de l'ONUSIDA avec le Fonds mondial et le Plan d'urgence du Président des États-Unis pour la lutte contre le sida, ainsi que le maintien de l'impact sur le VIH par le biais des systèmes communautaires) dans l'évaluation du rôle du Programme commun dans la pérennisation de la riposte au VIH.
4. Les dépenses d'évaluation par rapport au budget alloué se sont élevées à 94 % du budget alloué pour 2025.
5. Afin d'assurer le suivi des évaluations, le Bureau indépendant d'évaluation a aidé à l'élaboration des réponses de la direction aux évaluations et a assuré le suivi de la mise en œuvre des recommandations. Le site web de l'ONUSIDA a régulièrement été mis à jour avec les derniers rapports d'évaluation et les réponses de la direction.
6. La collaboration interagences s'est traduite par une participation active à travers le groupe d'évaluation des Nations unies, qui réunit les bureaux d'évaluation de 50 entités des Nations unies, afin d'échanger des informations et des expériences.
7. L'examen par les pairs de l'évaluation des Nations Unies n'a pas pu être achevé en 2025 pour diverses raisons, notamment le fait que le groupe d'examen par les pairs a été temporairement entravé par des contraintes logistiques et de calendrier, la restructuration en cours du Secrétariat de l'ONUSIDA et les ressources financières et les capacités limitées du Bureau d'évaluation en 2025.
8. Malgré ces circonstances, et pour répondre à ces contraintes de manière proactive, le Bureau d'évaluation a lancé une analyse externe indépendante. Celle-ci visait à recalibrer et à renforcer l'orientation, la pertinence et l'alignement stratégique de la fonction d'évaluation de l'ONUSIDA, notamment en soutenant la prise de décision en temps réel et en privilégiant l'efficacité et la rentabilité des programmes, contribuant ainsi à la durabilité et aux capacités d'autres organisations.
9. Le plan d'évaluation 2026 couvre les évaluations du Programme commun, les évaluations du Secrétariat et d'autres activités, sur la base de quatre éléments stratégiques d'adaptation au mode de transition dans lequel l'organisation est entrée (Stratégie mondiale de lutte contre le sida 2026-2031 ; action commune avec les Coparrainants de l'ONUSIDA, durabilité de la riposte et prise de décision fondée sur des données probantes).

## Introduction

10. Lors de la 44<sup>e</sup> session du Conseil de Coordination du Programme (CCP) en juin 2019, le Conseil a approuvé la politique d'évaluation de l'ONUSIDA (point de décision 6.6). Cette décision a formalisé l'établissement du Bureau d'évaluation de l'ONUSIDA en tant qu'unité structurellement et fonctionnellement indépendante du Secrétariat de l'ONUSIDA, positionnée indépendamment des fonctions de gestion et rendant compte directement au Conseil de Coordination du Programme. La politique d'évaluation (UNAIDS/PCB (44)/19.7) charge le Bureau indépendant d'évaluation de préparer un plan d'évaluation biennal par le biais d'un processus consultatif et de le présenter au CCP pour approbation. Un rapport annuel doit par suite être présenté au CCP et une mise à jour semestrielle doit être faite au Bureau du CCP.<sup>1</sup>
11. Lors de la 53<sup>e</sup> réunion du CCP en décembre 2023 (point 5 de l'ordre du jour), le Conseil a pris note de la réponse de la direction au rapport annuel sur l'évaluation et au Plan d'évaluation 2024-2025 (UNAIDS/PCB (53)/23.30), et a approuvé le Plan d'évaluation 2024-2025 (UNAIDS/PCB (53)/23.29)
12. En octobre 2025, une mise à jour semestrielle sur la mise en œuvre du plan d'évaluation 2024-2025 a été présentée au Bureau du CCP. Le présent rapport annuel d'évaluation, qui sera présenté à la 57<sup>e</sup> session du CCP en décembre 2025, est accompagné du plan de travail du bureau d'évaluation indépendant.
13. Trois rapports seront présentés et pourront être consultés sur le site web de l'ONUSIDA :
  - Les bureaux multipays et conseillers en matière de VIH comme alternatives aux bureaux nationaux de l'ONUSIDA
  - Le rôle du programme commun dans la pérennisation de la riposte au VIH ; et
  - Contribution du Programme commun aux cadres de coopération des Nations unies pour le développement durable (évaluation à l'échelle du système des progrès vers une « nouvelle génération d'équipes de pays des Nations Unies »).

## Aperçu du plan d'évaluation 2024-2025

### Contexte

14. La responsabilité de l'élaboration et de la mise en œuvre du plan d'évaluation incombe au Bureau d'évaluation de l'ONUSIDA. Le plan d'évaluation de l'ONUSIDA 2024-2025 comprend des évaluations du travail du Programme commun, menées conjointement avec les évaluations des Coparrainants et du Secrétariat de l'ONUSIDA.
15. Les évaluations se concentrent sur la production de preuves dans les domaines où les Coparrainants de l'ONUSIDA et le Secrétariat peuvent soutenir et pérenniser la réalisation des objectifs fixés dans le cadre de la Stratégie mondiale de lutte contre le sida 2021-2026 de l'ONUSIDA et dans la Déclaration politique de 2021 sur le VIH et le sida. Les évaluations couvrent le travail des Coparrainants et du Secrétariat aux niveaux mondial, régional et national.
16. Les priorités stratégiques de la Stratégie mondiale de lutte contre le sida et les résultats et fonctions essentielles du Secrétariat de l'ONUSIDA dans le Cadre uniifié de budget, de résultats et de responsabilité (UBRAF) 2022-2026 constituent le cadre général du Plan

---

<sup>1</sup> Politique d'évaluation de l'ONUSIDA. UNAIDS/PCB (44)19.7. Genève : ONUSIDA ; 2019.  
([https://www.unaids.org/sites/default/files/media\\_asset/UNAIDS\\_PCB44\\_UNAIDS-Evaluation-Policy\\_EN.pdf](https://www.unaids.org/sites/default/files/media_asset/UNAIDS_PCB44_UNAIDS-Evaluation-Policy_EN.pdf)).

d'évaluation. Toutes les évaluations menées en 2024-2025 ont été mises en correspondance avec ces priorités et y contribuent.

### Mise en œuvre du Plan d'évaluation

17. Les évaluations ont été conçues et réalisées conformément à la politique d'évaluation de l'ONUSIDA (paragraphe 22), laquelle exige l'application des normes les plus élevées en matière d'intégrité professionnelle, d'éthique et de respect des croyances, des coutumes et des normes sociales, des droits de l'homme, de l'égalité entre les sexes et du principe « ne pas nuire ».
18. Le tableau 1 présente un état récapitulatif des évaluations réalisées en 2024 et 2025.

**Tableau 1. Statut du plan d'évaluation 2024-2025**

<b>Évaluations</b>	<b>Année</b>	<b>Statut</b>
1. Évaluation conjointe indépendante du plan d'action mondial pour une vie saine et le bien-être de tous (ODD3 GAP).	2024	Terminé
2. Examen des évaluations conjointes de l'ONUSIDA (2020 - 2024)	2024	Terminé
3. Évaluation à mi-parcours de l'accord de coopération (2021-2026) entre les Centres américains de contrôle et de prévention des maladies (CDC) et le Programme commun des Nations unies sur le VIH/sida	2024	Terminé
4. Contribution du programme commun aux cadres de coopération des Nations unies pour le développement durable	2025	Terminé
5. Bureaux multipays et conseillers en matière de VIH comme alternatives aux bureaux nationaux de l'ONUSIDA	2025	Terminé
6. Travaux aux niveaux mondial, régional et national	2025	Terminé
7. Le rôle du programme commun dans la pérennisation de la riposte au VIH	2025	En cours
8. Partenariat de l'ONUSIDA avec le Fonds mondial et le Plan d'urgence du Président des États-Unis pour la lutte contre le sida (PEPFAR)	2025	Inclus dans (7)
9. Soutenir l'impact de la riposte au VIH grâce aux systèmes communautaires	2025	Inclus dans (7)

19. Le Bureau indépendant d'évaluation a connu des changements importants en 2024. Il a été transféré de Genève à Bonn et un nouveau directeur de l'évaluation a été nommé en août 2024, à la suite du départ en retraite de son précédent directeur. Pendant la majeure partie de l'année, l'unité a fonctionné avec le soutien d'un conseiller en évaluation senior.
20. En 2025, le Programme commun et son Secrétariat ont fait l'objet d'une restructuration complète, qui a eu un impact considérable sur l'organisation. Un nouveau modèle opérationnel a été mis en place, avec six Coparrainants « principaux ». La restructuration du Secrétariat a entraîné une diminution drastique du budget et une réduction de 55 % du personnel. En conséquence, le Bureau d'évaluation a vu la suppression de l'un de ses deux postes (celui de conseiller principal en évaluation).

21. Ces changements ont limité la capacité du Bureau d'évaluation à mener à bien toutes les évaluations prévues pour 2025 et ont modifié le calendrier d'achèvement d'une évaluation.

## Évaluations et situation financière

22. Les évaluations et autres activités approuvées dans le plan de travail 2024-2025, ainsi que leurs allocations budgétaires pour 2024 et 2025, sont présentées dans le tableau 2.

**Tableau 2. Mise en œuvre du budget en 2024 et 2025 (US\$)**

Catégories de dépenses 2024	Montant alloué	Dépenses en 2024	Montant budgétisé par rapport aux dépenses (%)
Frais de personnel	472 000	432 663	91 %
Évaluations du programme commun	100 000	71 257	71 %
Évaluations du Secrétariat	206 153	157 929	77 %
Capacité et gouvernance	15 000	11 050	74 %
Gestion efficace	5 000	3 426	69%
<b>Total</b>	<b>798 153</b>	<b>676 325</b>	<b>84 %</b>

Catégories de dépenses 2025	Montant alloué	Dépenses en 2025	Montant budgétisé par rapport aux dépenses (%)
Frais de personnel	549 000	508 386	92 %
Évaluations du programme commun	183 000	182 527	99 %
Évaluations du Secrétariat	35 000	35 000	100 %
Capacité et gouvernance	2 000	1 853	92 %
Gestion efficace	-	-	0 %
<b>Total</b>	<b>769 000,0</b>	<b>727 766,6</b>	<b>94 %</b>

23. Cinq évaluations étaient initialement prévues pour 2025. Toutefois, les contraintes budgétaires n'ont permis d'en réaliser que trois:

- Contribution du Programme commun aux objectifs de développement durable de l'Organisation des Nations unies (ONU)

Cadres de coopération au développement ;

- Rôle des bureaux multipays et des conseillers en matière de VIH comme alternatives aux bureaux nationaux de l'ONUSIDA ; et
  - Rôle du programme commun dans la pérennisation de la riposte au VIH.
24. En réponse à ces contraintes, le Bureau d'évaluation a intégré les 2 évaluations restantes (relatives aux partenariats de l'ONUSIDA avec le Fonds mondial et le Plan d'urgence du Président des États-Unis pour la lutte contre le sida, ainsi que le maintien de l'impact sur le VIH par le biais des systèmes communautaires) dans l'évaluation du rôle du Programme commun dans la pérennisation de la riposte au VIH.
25. En 2025, deux évaluations ont été réalisées :
- une évaluation conjointe avec le Bureau d'évaluation à l'échelle du système concernant la contribution du Programme commun aux cadres de coopération des Nations unies pour le développement durable; et
  - une évaluation des bureaux multipays et conseillers en matière de VIH comme alternatives aux bureaux nationaux de l'ONUSIDA.
26. Une troisième évaluation, portant sur le rôle du Programme commun dans la pérennisation de la riposte au VIH, est en cours de rédaction et devrait être achevée d'ici la fin décembre 2025.
27. La prochaine section du rapport présente un résumé des deux évaluations achevées et fait le point sur la troisième évaluation en cours.

### Synthèse des évaluations réalisées

*Contribution du programme commun aux cadres de coopération des Nations unies pour le développement durable : Évaluation à l'échelle du système des progrès vers une nouvelle génération d'équipes de pays des Nations Unies*

28. Cette évaluation à l'échelle du système s'est penchée sur les progrès réalisés par le système de développement des Nations unies en vue de créer une « nouvelle génération d'équipes de pays ». Cette initiative, impulsée par la résolution A/RES/72/279 de l'Assemblée générale des Nations unies, vise à renforcer la cohérence, l'efficacité ainsi que la responsabilité du soutien de l'ONU aux États membres dans la réalisation de l'Agenda 2030. L'évaluation a été menée par le Bureau d'évaluation à l'échelle du système du Groupe des Nations unies pour le développement durable (GNUDD) de 2019 à 2025, regroupant toutes les entités du GNUDD et du système des coordonnatrices et coordinateurs résidents. Les principales conclusions de l'évaluation sont présentées ci-après :
29. Les bureaux du Secrétariat de l'ONUSIDA dans les pays sont pleinement intégrés dans le système des coordonnatrices et coordinateurs résidents. En tant que président des équipes conjointes des Nations Unies sur le sida au niveau national, le directeur pays de l'ONUSIDA dirige et veille à ce que les efforts conjoints des Nations Unies pour soutenir la riposte nationale à l'épidémie de sida soient alignés sur les efforts du Cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable (UNSDCF), qu'ils en découlent et qu'ils y contribuent.
30. L'UBRAF est synchronisé, dans la mesure du possible, avec les cycles de planification des Coparrainants et des autres fonds, programmes et agences des Nations Unies, conformément à l'examen quadriennal complet des politiques et aux recommandations du CCP.

31. Les plans, résultats et budgets correspondants sont inclus dans le système UN-INFO et sont étiquetés comme « conjoints » dans UN-INFO à des fins de reporting. Si l'évaluation a confirmé la pertinence actuelle de la vision stratégique et reconnu certaines améliorations et la mise en place d'éléments fondamentaux, elle a également révélé un écart critique entre les aspirations et la réalité. Les cadres de coopération, envisagés comme la pierre angulaire de la planification et de la mise en œuvre des Nations Unies, n'ont pas encore influencé de manière significative les décisions de programmation réelles ni assumé leur rôle prévu de guide principal pour les activités des Nations Unies au niveau national. En outre, les exercices de configuration des équipes de pays des Nations unies ont donné des résultats tangibles limités.
32. Cette situation s'explique par une combinaison de facteurs multiples ; notamment, des approches de mise en œuvre lourdes et des obstacles structurels tels que la faiblesse des incitations à la collaboration, la fragmentation des structures de gouvernance ou encore les problèmes persistants associés à la qualité des financements.
33. L'évaluation recommande plusieurs réorientations stratégiques ciblant le GNUDD, le Bureau de coordination du développement (DCO) et les États membres afin de rectifier la situation. Les entités du GNUDD sont également invitées à s'aligner sur les approches et systèmes éprouvés dans les programmes mondiaux de lutte contre l'épidémie de sida.
34. Les domaines d'action suivants ont été identifiés :
- Rationalisation du cycle du cadre de coopération. L'évaluation appelle à un nouvel étalonnage du cycle du cadre de coopération, privilégiant la simplification, l'établissement de priorités stratégiques et l'amélioration de la transparence au cours de la mise en œuvre.
  - Révision de la configuration de l'équipe de pays des Nations unies. L'évaluation propose de basculer vers une présence plus adaptée aux besoins et mieux ciblée dans chaque pays, afin de garantir que l'ONU dispose des capacités nécessaires au niveau de la mise en œuvre.
  - Renforcer la coordination du développement. L'évaluation préconise un rééquilibrage des systèmes de soutien afin de faciliter une mise en œuvre efficace au niveau national, avec une meilleure intégration des réformes.
  - Renforcer la responsabilité et les incitations. L'évaluation souligne la nécessité de réformer les structures internes de responsabilité au sein des entités du GNUDD, en privilégiant l'action collective et les résultats.
  - Supprimer les obstacles institutionnels. L'évaluation rappelle en outre l'importance d'harmoniser les opérations et les processus opérationnels afin d'éliminer les obstacles et les facteurs dissuasifs à la collaboration.
  - Améliorer la qualité des financements. L'évaluation préconise un financement plus flexible, centralisé et mutualisé afin de mieux soutenir les priorités nationales.
  - Renforcer la supervision des États membres. L'évaluation encourage les États membres à renforcer leur supervision et leurs orientations afin de garantir une mise en œuvre efficace.
35. En conclusion, tout en reconnaissant les progrès notables accomplis, l'évaluation souligne la nécessité d'un réalignement stratégique afin de relever les défis fondamentaux qui entravent la pleine réalisation d'une nouvelle génération d'équipes de pays des Nations Unies. Cela nécessite des efforts ciblés visant à rationaliser les processus, à renforcer la responsabilité, à promouvoir la collaboration ainsi qu'à

surmonter les principales limites systémiques afin de mieux atteindre les objectifs de développement des Nations Unies.

*Bureaux multipays et conseillers en matière de VIH comme alternatives aux bureaux nationaux de l'ONUSIDA*

36. Après consultation avec le Bureau de l'UNDC, le Bureau d'évaluation de l'ONUSIDA a commandé une évaluation afin d'analyser les effets primaires et secondaires potentiels : (i) du placement de conseillers en matière de VIH dans certains bureaux des coordonnateurs résidents ; et (ii) de la création de bureaux multipays de l'ONUSIDA en remplacement des bureaux nationaux autonomes de l'ONUSIDA dans les pays. Cette évaluation a examiné l'impact de ces alternatives sur la contribution de l'ONUSIDA au travail des équipes de pays des Nations Unies. Les principales conclusions de l'évaluation sont présentées ci-après.
37. Il n'existe actuellement aucune approche systématique indiquant comment l'ONUSIDA devrait adapter sa présence et son engagement dans différents contextes. En l'absence de cadre institutionnel, les modèles de bureaux multipays et de conseillers en matière de VIH ont évolué de manière organique, souvent sous l'impulsion d'initiatives individuelles plutôt que d'une stratégie institutionnelle.
38. À mesure que l'organisation réduit le nombre de ses bureaux de pays au profit de bureaux multipays, elle doit adopter une approche plus stratégique et différenciée. Les structures nationales et multinationales doivent être soutenues de sorte à pouvoir identifier ce qui peut être fait de manière réaliste avec les capacités disponibles, et les priorités doivent être clairement communiquées aux partenaires.
39. L'évaluation a révélé des différences significatives dans le fonctionnement des bureaux multinationaux et des conseillers en matière de VIH. Lorsque les attentes sont claires et que des systèmes sont en place pour gérer la charge de travail et les relations avec les partenaires, l'efficacité et le bien-être du personnel semblent être meilleurs. Néanmoins, le manque général d'orientation, de clarté et de soutien systématique limite la cohérence et les performances.
40. Le modèle du conseiller en matière de VIH reste pertinent en tant que mécanisme permettant de garantir que le VIH reste à l'ordre du jour des programmes nationaux et des Nations unies, mais sa fonction doit être redéfinie. Les conseillers intégrés aux bureaux des coordonnateurs résidents ont besoin de mandats plus clairs, d'une initiation structurée, de ressources prévisibles et de liens durables avec les systèmes de l'ONUSIDA afin de fonctionner comme des relais stratégiques plutôt que comme des bureaux nationaux à petite échelle.
41. De même, l'ONUSIDA doit concevoir des typologies claires de présence, allant des bureaux multipays et des bureaux uniques aux accords de colocalisation au sein des bureaux des coordonnateurs résidents, des Coparrainants ou des institutions nationales. Cette diversité de modèles permettrait une plus grande flexibilité et une meilleure adaptation aux contextes nationaux, tout en maintenant l'alignement avec le Programme commun.
42. Dans toutes les typologies, la forte dépendance de l'ONUSIDA à l'égard de l'engagement individuel du personnel n'est pas viable. Sans une différenciation claire des rôles, une hiérarchisation stratégique des priorités ou des ressources prévisibles, les performances dépendent actuellement des efforts personnels plutôt que des systèmes institutionnels.

43. Plus largement, l'organisation ne s'est pas encore positionnée pour fonctionner efficacement dans la « nouvelle réalité » de l'horizon 2030, qui se caractérise par des financements limités, des priorités géopolitiques changeantes, des défis sanitaires émergents et un espace civique en recul. La pertinence future de l'ONUSIDA dépendra de sa capacité à passer d'une action opérationnelle à une influence stratégique, en jouant un rôle de rassembleur, de facilitateur et de défenseur de l'intégration du VIH dans les programmes de santé et de développement. À cet égard, elle dispose d'un potentiel significatif pour continuer à servir de modèle en matière de coordination et de collaboration, ainsi que pour devenir un modèle d'intégration dans le paysage des Nations Unies.
44. Enfin, l'évaluation n'a révélé aucun mécanisme systématique d'apprentissage institutionnel ou d'échange de connaissances entre les bureaux multipays ou les conseillers détachés. Bien qu'il existe des exemples isolés de collaboration entre pairs, il n'existe aucune plateforme structurée permettant de collecter, de documenter et de partager les enseignements tirés. Le renforcement des systèmes de connaissances internes est essentiel pour maintenir la cohérence, accélérer l'apprentissage et reproduire les bonnes pratiques dans différents contextes.
- Évaluation du rôle du Programme commun dans la pérennisation de la riposte au VIH*
45. En 2024, le Bureau d'évaluation indépendant a achevé l'examen de 21 évaluations et analyses commandées au cours des quatre années précédentes. L'examen a rassemblé les données probantes sur les réalisations, les défis et les enseignements tirés par rapport au mandat du Programme commun et aux six objectifs programmatiques qui serviront de base à l'évaluation qui doit être menée en 2025. Cette synthèse s'est appuyée sur quatre questions portant sur le succès, les défis et les opportunités du programme, conformément aux six objectifs programmatiques de l'ONUSIDA établis par la résolution 1994/24 du Conseil économique et social des Nations Unies.
46. L'examen a évalué l'efficacité des structures du Programme commun et leur valeur dans la pérennisation de la riposte au VIH. Il comprenait 21 rapports couvrant plusieurs régions et pays, concentrés sur trois périodes UBRAF (2012-2015, 2016-2021 et 2022-2026). L'examen a également identifié des lacunes en matière d'information qui peuvent être comblées par l'évaluation actuelle.
47. Lors de la 55<sup>e</sup> session du CCP, il a été convenu de mener une deuxième phase de l'évaluation qui s'appuierait sur le récent rapport du groupe de haut niveau et ses recommandations visant à garantir un modèle opérationnel résilient et adapté aux besoins du Programme commun.
48. L'évaluation a adopté une approche mixte, utilisant des méthodes qualitatives et quantitatives et triangulant des données provenant de différentes sources. La base conceptuelle de cette démarche comprend un cadre analytique ou une matrice d'évaluation ainsi qu'une théorie du changement reconstruite.
49. En outre, l'évaluation adopte délibérément une approche prospective afin d'être aussi utile que possible pour l'apprentissage, étant donné que le contexte a considérablement changé. Néanmoins, il convient de s'intéresser au passé récent afin de demander des comptes au Secrétariat et aux Coparrainants sur les résultats obtenus grâce aux fonds reçus précédemment.
50. L'évaluation vise à apporter une valeur ajoutée en évitant de reproduire les analyses déjà effectuées ou de revenir sur les décisions déjà prises ou en attente par le Groupe

de haut niveau, les Coparrainants et le Secrétariat. Elle vise également à générer des conclusions qui éclaireront la mise en œuvre du nouveau modèle de fonctionnement.

51. L'évaluation a débuté par une phase initiale détaillée visant à établir une compréhension commune des besoins et des attentes en matière de qualité, de pertinence et d'utilité. Cette phase comprenait une réunion initiale avec le Bureau d'évaluation de l'ONUSIDA, 26 entretiens avec le personnel du Secrétariat de l'ONUSIDA, les membres du CCP et les points focaux des Coparrainants, ainsi que la participation de l'équipe d'évaluation à la 56<sup>e</sup> réunion du CCP en juin 2025.
52. Sur la base de la phase initiale, l'équipe d'évaluation a affiné les questions d'évaluation dans le cahier des charges, examiné la théorie du changement et élaboré une matrice d'évaluation comme cadre central. Les questions d'évaluation ont été influencées par l'évolution du contexte de l'ONUSIDA et ont été conçues pour être aussi utiles que possible.
53. L'évaluation a finalisé la phase de collecte de données sur la base d'une approche mixte, en recueillant des données qualitatives et quantitatives provenant de diverses sources. La collecte de données a été adaptée au contexte, équilibrée et représentative de tous les genres, groupes de population et zones géographiques. Des thèmes transversaux tels que les droits de l'homme, les réponses communautaires et l'action multisectorielle conformément à l'UBRAF ont été pris en compte. Les méthodes de collecte des données comprenaient l'examen de documents, l'observation directe sur le terrain, plus de 255 entretiens avec des informateurs clés et six études de cas par pays.
54. L'évaluation a procédé à une analyse des données en novembre 2025. La rédaction du rapport devait être achevée en décembre 2025.

### **Réalisation et suivi des évaluations**

55. Les évaluations sont menées de manière participative et consultative et sont principalement réalisées par des consultants externes afin de renforcer leur indépendance. Le Bureau d'évaluation veille à la qualité de toutes les phases des évaluations, ainsi qu'à l'utilisation efficace des ressources et à la présentation et la diffusion des conclusions et recommandations issues des évaluations.
56. Le Bureau d'évaluation de l'ONUSIDA publie les rapports d'évaluation et les réponses de la direction sur le site web de l'ONUSIDA et facilite l'élaboration et le suivi des réponses de la direction ainsi que la mise en œuvre des recommandations issues des évaluations. En 2024-2025, des ressources supplémentaires seront investies pour identifier, synthétiser et diffuser les questions récurrentes, systémiques ou transversales et les enseignements tirés des évaluations, ainsi que pour développer des produits innovants qui contribuent à la gestion des connaissances de l'ONUSIDA et qui s'appuient sur les données issues des évaluations, mais vont également au-delà.
57. Le plan d'évaluation comprend des activités de suivi des évaluations afin de traduire les résultats et les conclusions en apprentissage organisationnel et de renforcer la culture et les capacités d'évaluation. Cela inclut le suivi de la mise en œuvre des recommandations issues des évaluations récentes. L'état d'avancement des évaluations menées en 2021, 2022, 2023, 2024 et 2025 est présenté à l'annexe 2.

### **Collaboration interagences**

58. Le Bureau d'évaluation de l'ONUSIDA est un membre actif du Groupe d'évaluation des Nations Unies et participe aux évaluations conjointes et à l'échelle du système, aux

groupes de travail et aux réunions du Groupe. Une collaboration étroite et un partage des connaissances, de l'expertise et de l'expérience avec les bureaux d'évaluation des Coparrainants ont permis d'exploiter les ressources de ces derniers et de promouvoir des évaluations conjointes dans le domaine du VIH.

59. Le Bureau d'évaluation de l'ONUSIDA continuera à collaborer activement avec les bureaux d'évaluation des Coparrainants afin de garantir leur participation active aux évaluations relatives au VIH et au partage des enseignements tirés d'autres évaluations. L'ONUSIDA restera un membre actif du Groupe des Nations Unies pour l'évaluation et participera régulièrement aux réunions, groupes de travail et équipes spéciales pertinents.

#### **Examen par les pairs de la fonction d'évaluation de l'ONUSIDA**

60. Lors de la 55<sup>e</sup> réunion du CCP, au cours de l'examen du point 6 de l'ordre du jour relatif aux processus d'évaluation, la décision de procéder à un examen par les pairs mené par le Groupe des Nations Unies pour l'évaluation (GNUE) en 2025, conformément à la disposition 73 de la politique d'évaluation existante, a été officiellement reconnue et saluée.
61. Le groupe d'examen par les pairs du GNUE a été temporairement entravé par des contraintes logistiques et de calendrier au cours des premiers mois de 2025. Plus précisément, la disponibilité de l'équipe d'examen par les pairs du GNUE était limitée. Cette contrainte a été aggravée par des priorités concurrentes et des contraintes financières dans plusieurs agences des Nations Unies.
62. La restructuration en cours du Secrétariat de l'ONUSIDA, qui a introduit des niveaux supplémentaires de changement organisationnel et d'incertitude, a ajouté à la complexité. Cet environnement dynamique a rendu impossible la réalisation d'un examen par les pairs, car l'évolution de la structure organisationnelle et le changement des priorités pouvaient compromettre l'exactitude, la pertinence et la validité des résultats de l'examen. Un environnement opérationnel stable et prévisible est une condition préalable fondamentale pour une évaluation par les pairs significative.
63. En outre, les limites imposées par les ressources financières et les capacités restreintes du Bureau d'évaluation nécessitent une approche progressive pour la mise en œuvre du processus d'examen par les pairs.
64. Afin de remédier de manière proactive à ces obstacles et de poser les bases d'un examen par les pairs fructueux, le Bureau d'évaluation a lancé une analyse externe du prospectus visant à recalibrer et à renforcer l'orientation, la pertinence et l'alignement stratégique de la fonction d'évaluation de l'ONUSIDA.
65. Cette analyse externe a servi plusieurs objectifs. Tout d'abord, elle a fourni des informations essentielles sur les différentes voies stratégiques susceptibles d'optimiser l'efficacité de la fonction d'évaluation dans le contexte organisationnel plus large. Ensuite, elle a généré une ressource stratégique qui éclairera les efforts actuels et futurs de mobilisation des ressources, garantissant un soutien durable aux activités d'évaluation conformément aux besoins et aux priorités organisationnels. En outre, la note d'information du prospectus a servi de base à l'élaboration du mandat de l'examen par les pairs, en délimitant clairement la portée, les objectifs et les méthodologies. Les principales conclusions et orientations issues de l'analyse externe de la fonction d'évaluation sont présentées dans la section suivante du rapport.

## **Adaptation de la fonction d'évaluation au nouveau contexte organisationnel**

66. L'ONUSIDA est entré dans une phase de transition, caractérisée par des réductions substantielles de personnel, une consolidation en bureaux multipays et un rétrécissement des fonctions stratégiques. Dans le même temps, les attentes en matière de responsabilité, d'apprentissage et d'efficacité restent élevées parmi les États membres, la société civile et les Coparrainants, même si les ressources diminuent. Les évaluations doivent tenir compte de cette réalité et faire preuve à la fois de prudence et de détermination. Elles doivent fournir des preuves crédibles et exploitables pour soutenir les décisions qui contribuent à la durabilité de la riposte, et elles doivent documenter l'héritage institutionnel à long terme de l'ONUSIDA en tant que programme conjoint des Nations Unies.
67. La politique d'évaluation 2019 insiste sur l'indépendance, la crédibilité et l'utilité. Ces principes restent valables, mais doivent désormais être réinterprétés dans le cadre d'une structure allégée et d'une période de changement. Cela signifie qu'il faut privilégier l'utilisation plutôt que la couverture, les approches formatives plutôt que sommatives, et la capture des connaissances plutôt que la production de nouvelles preuves.
68. L'évaluation doit être utilisée comme un outil stratégique pour la gestion adaptive et la responsabilisation. Son objectif est d'évaluer les performances et de fournir des informations rapides et exploitables pendant la transition.
69. Les domaines prioritaires à développer pendant la transition sont les suivants :
  - Apprentissage adaptatif. Soutenir la prise de décision en temps réel au cours de la restructuration, la transition du personnel et le transfert potentiel de programmes vers d'autres agences ;
  - Efficacité et rentabilité des programmes. Démontrer la rentabilité et la pertinence afin de conserver la confiance des bailleurs de fonds dans les activités/programmes individuels ;
  - Durabilité. Transférer les connaissances et les capacités en matière d'évaluation à d'autres organisations et partenaires ; et
  - Utiliser la technologie et les partenariats pour maximiser la portée et réduire les coûts.
70. L'utilisation doit être le critère principal de qualité. Les évaluations doivent être conçues de sorte à pouvoir être exploitées et doivent être concises, claires visuellement et alignées sur la prise de décision. Chaque évaluation ou enseignement tiré doit inclure un résumé d'une page et doit susciter une réponse de la direction, idéalement dans un délai d'un mois (afin de refléter le rythme du changement).
71. Les évaluations conjointes avec les Coparrainants offrent des possibilités de partage des coûts et une plus grande légitimité. Ces partenariats doivent préserver la voix distinctive de l'ONUSIDA en matière de droits humains.
72. Le Bureau d'évaluation devrait également explorer les possibilités de partenariats avec des institutions universitaires, des associations et des réseaux régionaux d'évaluation. Des agences des Nations Unies telles que l'UNITAR ou les Volontaires des Nations Unies peuvent être sollicitées pour fournir du personnel ou des ressources afin de renforcer les effectifs de l'ONUSIDA.
73. Dans la phase actuelle, l'ONUSIDA devrait utiliser les évaluations comme un outil rigoureux afin de tirer des enseignements et de les diffuser à plus grande échelle, ainsi

que comme source d'informations pour la prise de décision. Un système d'évaluation léger, crédible et communiqué de manière adéquate peut contribuer à garantir que les connaissances, les partenariats et le leadership de l'ONUSIDA en matière de droits humains continuent d'influencer la riposte mondiale au VIH.

## Plan d'évaluation 2026

74. Traditionnellement, le plan d'évaluation de l'ONUSIDA était conçu sur une base bisannuelle. Cependant, cette année, le Bureau d'évaluation soumet un plan annuel afin de s'aligner sur les changements organisationnels et de rester adaptable et réactif au contexte organisationnel.
75. Le plan annuel comprend des évaluations du travail du Programme commun, menées conjointement avec les Coparrainants, des évaluations du Secrétariat de l'ONUSIDA et d'autres activités clés. Les évaluations se concentrent sur la production de données probantes dans les domaines où les Coparrainants et le Secrétariat de l'ONUSIDA peuvent soutenir et maintenir la réalisation des objectifs de la Stratégie mondiale 2026-2031 de l'ONUSIDA et de l'UBRAF simplifié.
76. Le Bureau d'évaluation de l'ONUSIDA a adopté une approche participative pour élaborer le Plan d'évaluation 2026. Le processus a donné lieu à des consultations visant à identifier les thèmes d'évaluation pertinents, à définir leur portée et à formuler des questions clés. La priorité a été donnée aux thèmes faisant l'objet d'évaluations conjointes. À l'instar d'autres bureaux d'évaluation au sein du système des Nations Unies, l'ONUSIDA est confronté au défi de trouver un équilibre entre la nécessité d'indépendance et l'utilité des résultats des évaluations. Pour y parvenir, il est nécessaire d'impliquer le personnel de différents domaines programmatiques et opérationnels afin d'identifier les lacunes existantes en matière de connaissances et de sélectionner des thèmes d'évaluation à la fois pertinents et stratégiques. Cet effort collaboratif vise à garantir que les évaluations produisent des informations exploitables qui éclairent la prise de décision et soutiennent la mise en œuvre de pratiques fondées sur les connaissances.
77. L'élaboration du plan d'évaluation s'est appuyée sur les principes énoncés dans la politique d'évaluation de l'ONUSIDA (paragraphe 13), qui privilégie la participation significative des principales parties prenantes, notamment les communautés, la société civile, les personnes vivant avec le VIH, les femmes, les jeunes et les populations clés. L'un des principaux objectifs était d'évaluer dans quelle mesure le Programme commun répond aux besoins de ces groupes et de veiller à ce que les évaluations contribuent à renforcer des programmes inclusifs, adaptés et alignés sur les priorités des populations vulnérables.
78. Lors de l'identification des thèmes d'évaluation potentiels, les considérations suivantes, conformément à la politique d'évaluation, ont été examinées minutieusement :
  - L'importance stratégique de chaque thème, y compris le niveau d'investissement, les risques potentiels et la nécessité de disposer de données probantes pour étayer la prise de décision ;
  - L'importance de combler les lacunes en matière de connaissances, le potentiel de favoriser l'apprentissage au sein du personnel et des institutions, ainsi que les possibilités d'innovation, de reproduction ou d'extension des approches efficaces ; et

- Les facteurs organisationnels pratiques, notamment la faisabilité de mener l'évaluation dans les limites des ressources et des délais disponibles.
79. Tous les facteurs mentionnés dans cette section, ainsi que le rapport et le contexte organisationnel (restructuration et recommandations du Groupe de haut niveau), ont influencé la hiérarchisation des thèmes dans le plan d'évaluation. En conséquence, les évaluations proposées pour 2026 sont plus sélectives que lors des cycles précédents, l'accent étant davantage mis sur la traduction et le transfert des résultats des évaluations en capacités, connaissances et processus d'apprentissage. Cette orientation stratégique vise à améliorer l'utilisation des données probantes pour éclairer la prise de décision et la pérennisation de la riposte au VIH.
80. Une consultation en ligne a été diffusée au sein de l'ONUSIDA, parmi les bureaux d'évaluation des Coparrainants et parmi les hauts responsables du Secrétariat. Le processus comprenait des discussions avec les bureaux d'évaluation des Coparrainants, afin d'explorer les possibilités d'évaluations conjointes et d'efforts de collaboration. À l'issue des consultations, le projet a été présenté au Comité consultatif d'experts, qui a apporté des contributions supplémentaires.

### **Contenu du plan pour 2026**

81. Le plan 2026 couvre les évaluations du Programme commun, les évaluations du Secrétariat et d'autres activités. Le plan se concentre sur quatre éléments stratégiques pour s'adapter à la phase de transition actuelle de l'organisation (Stratégie mondiale de lutte contre le sida 2026-2031, action commune avec les Coparrainants de l'ONUSIDA, pérennisation de la riposte et prise de décision fondée sur des données probantes).
82. Le premier élément considère la Stratégie mondiale de lutte contre le sida comme l'unité centrale d'analyse qui doit être étayée par des données d'évaluation issues de boucles de rétroaction. Cela impliquera de mener une série d'évaluations et d'analyses qui contribueront à la responsabilisation ainsi qu'à l'apprentissage pendant la mise en œuvre de la Stratégie. Les évaluations seront regroupées dans un ensemble de données qui servira à étayer l'évaluation finale de la Stratégie en 2031.
83. Le deuxième élément galvanise les synergies du Programme commun en alignant le travail des Coparrainants et du Secrétariat. La décision d'entreprendre une évaluation axée sur la pérennisation de la riposte au VIH parmi les populations clés desservies par l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC), en particulier les personnes qui s'injectent des drogues, les victimes de la traite des êtres humains et les personnes incarcérées ou vivant dans d'autres environnements clos. L'objectif sera d'analyser et d'identifier les éléments clés nécessaires pour garantir la durabilité à long terme de ces interventions, qui revêtent une importance croissante pendant la période de transition et la mise en œuvre du nouveau modèle de fonctionnement.
84. Le troisième élément consiste à mener des examens indépendants courts et ciblés sur les questions émergentes d'importance stratégique pour le Programme commun. Ces examens fourniront les éléments permettant de garantir que les décisions stratégiques sont fondées sur des données probantes. Le plan prévoit notamment une analyse des enseignements tirés des efforts déployés par le Programme commun pour promouvoir l'accès au Lenacapavir, un antirétroviral injectable à longue durée d'action.
85. Le quatrième élément consiste à contribuer à la pérennisation de la riposte au VIH. Il s'agit d'évaluer la conception et la mise en œuvre des feuilles de route pour la pérennisation de la riposte au VIH au niveau national dans le contexte du travail communautaire.

86. L'enveloppe consacrée aux évaluations et aux activités pour 2026 a diminué par rapport aux années précédentes, reflétant la nouvelle situation financière de l'organisation, et l'orientation et la portée des activités d'évaluation sont adaptées au processus de transition de 2026.
87. Sur la base des quatre piliers décrits ci-dessus et de la combinaison d'évaluations, d'analyses indépendantes et d'activités pour 2026, le bureau d'évaluation s'efforce de continuer à assurer la responsabilité, l'apprentissage et la production de connaissances au cours de l'année 2026.

**Tableau 3. Évaluations en 2026**

<b>Évaluations 2026</b>	<b>Année</b>	<b>\$US</b>
<b>Évaluations du Programme commun</b>		
Évaluation de l'applicabilité de la stratégie mondiale riposte à l'épidémie de sida dans les programmes nationaux	2026	30 000
Évaluation conjointe de la pérennisation de la riposte au VIH auprès des populations clés : les personnes qui s'injectent des drogues, les personnes en prison et dans d'autres milieux fermés	2026	50 000
Évaluation préliminaire du rôle du Programme commun de l'ONUSIDA dans l'utilisation du lénacapavir pour la prévention du VIH	2026	30 000
Systèmes communautaires de l'ONUSIDA au niveau national dans le contexte des feuilles de route pour la pérennisation.	2026	40 000
<b>Évaluations du Secrétariat</b>		
Enseignements tirés du processus de transition de l'Organisation	2026	15 000
<b>Autres activités</b>		
Activités de coordination et de diffusion de l'évaluation	2026	10 000
<b>Total</b>		<b>175 000</b>

#### **Comité consultatif d'experts sur l'évaluation**

88. En approuvant la politique d'évaluation de l'ONUSIDA en juin 2019, le CCP a accepté la création d'un comité d'experts en tant qu'organe externe indépendant chargé de fournir des conseils et des orientations en matière d'évaluation. Le rôle de ce Comité consultatif d'experts dans l'architecture de la fonction d'évaluation de l'ONUSIDA, ainsi que sa composition et son mandat, sont présentés à l'annexe 1.
89. En 2025, deux réunions virtuelles du comité consultatif d'experts ont été organisées. Au cours de ces réunions, le Bureau d'évaluation a présenté la mise en œuvre du plan de travail, les évaluations en cours, l'état du budget, un résumé des conclusions et les recommandations de toutes les évaluations achevées. Le Comité a fourni des conseils sur plusieurs questions, notamment la participation à des évaluations conjointes et le recours aux structures d'évaluation des Coparrainants pour la mise en œuvre du Plan d'évaluation de l'ONUSIDA.
90. En outre, le Comité a proposé des conseils sur les adaptations nécessaires pour concevoir un avenir de l'évaluation indépendante, soulignant l'importance de démontrer

la valeur de la fonction d'évaluation dans sa contribution au processus de réforme et dans la fourniture de données évaluatives à l'appui de la prise de décision.

91. Lors de la deuxième réunion, qui s'est tenue le 5 novembre 2025, le Comité consultatif d'experts sur l'évaluation a fourni une série de conseils.

- Il a pris note du rapport annuel sur les conclusions des évaluations réalisées en 2025 et a demandé que ces évaluations soient intégrées au processus décisionnel à tous les niveaux de l'organisation, y compris au niveau supérieur. Le Comité a également demandé que les données et les conseils issus de l'évaluation soient pris en compte dans l'évaluation de l'organisation qui sera menée en 2026.
- Il a recommandé que soit préparée et présentée une synthèse complète de l'évaluation du rôle du Programme commun dans la pérennisation de la riposte au VIH.
- Il s'est félicité de l'adaptation de la fonction d'évaluation à la période de transition et attend avec intérêt les innovations et les collaborations avec d'autres partenaires, notamment les communautés et la société civile. Il a proposé des approches participatives pour les boucles de feedback organisationnelles fondées sur des données probantes et a soutenu la production de notes d'information et d'autres documents spécifiques pouvant contribuer aux processus décisionnels en « temps réel ».
- Concernant l'examen de la fonction d'évaluation par les pairs, il a suggéré de reconsidérer la nécessité de mener un exercice aussi intensif dans un contexte de ressources limitées et d'incertitude organisationnelle.
- En ce qui concerne le plan de travail annuel pour 2026, il a recommandé et demandé que des ressources suffisantes soient mises à disposition pour mener à bien le plan et garantir le maintien d'un niveau de qualité élevé.
- Tous les membres actuels du Comité consultatif ont indiqué qu'ils souhaitaient poursuivre leur mandat pour une deuxième période.

## Conclusions

92. Jusqu'en 2019, une fonction d'évaluation efficace et indépendante faisait défaut dans les efforts déployés par l'ONUSIDA en matière de responsabilité, de transparence et d'apprentissage organisationnel. En juin 2019, le CCP a approuvé la politique d'évaluation de l'ONUSIDA et a officialisé la création du Bureau d'évaluation en tant qu'unité structurellement et fonctionnellement indépendante, distincte des fonctions de gestion et relevant directement du CCP.

93. En 2025, l'ONUSIDA est entré dans une phase de transition, caractérisée par des réductions substantielles de son personnel, une consolidation en bureaux multipays et un rétrécissement des fonctions stratégiques. Les États membres, la société civile et les Coparrainants continuent d'avoir des attentes en matière de responsabilité, d'apprentissage et d'efficacité, malgré la diminution des ressources. Les évaluations doivent répondre à cette réalité et faire preuve à la fois de prudence et de détermination en fournissant des données crédibles et exploitables pour la prise de décisions, contribuant ainsi à la pérennisation de la riposte au VIH. Ils doivent également saisir et documenter l'héritage institutionnel à long terme de l'ONUSIDA en tant que programme conjoint des Nations Unies.

94. La politique d'évaluation de l'ONUSIDA prévoit un examen indépendant de cette politique tous les quatre ans. La politique n'a pas pu être examinée en 2025. Toutefois, en réponse à la rapidité et à l'ampleur des changements organisationnels induits par la

révision du modèle de fonctionnement de l'organisation et le processus de restructuration de celle-ci, le Bureau d'évaluation a demandé une analyse externe pour l'adaptation du Bureau (prospectus) à la période de transition en 2026.

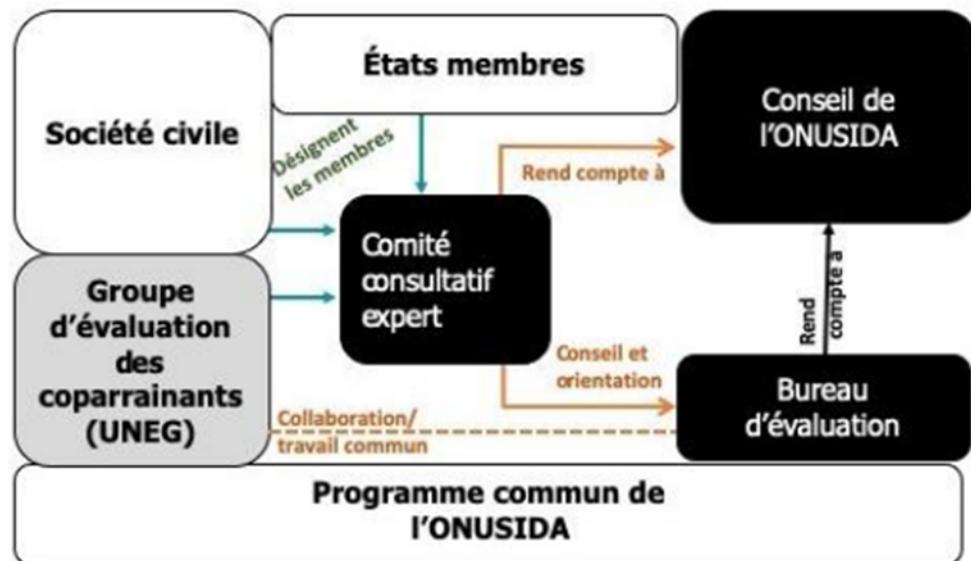
95. La politique d'évaluation de l'ONUSIDA reste valable, mais doit désormais être réinterprétée pour tenir compte d'une structure allégée et des nombreux changements en cours. Cela signifie privilégier l'utilisation plutôt que la couverture, les approches formatives plutôt que les approches révisées, et la capture des connaissances. L'évaluation doit être utilisée comme un outil stratégique pour la gestion adaptative, la reddition de compte et la préservation des acquis. Son objectif est d'évaluer les performances et de fournir des informations rapides et exploitables pendant une période de transition.
96. Un rapport annuel sur la mise en œuvre du plan d'évaluation est régulièrement présenté au CCP, et des mises à jour semestrielles seront présentées au Bureau du CCP à sa demande. Les Coparrainants et l'équipe de direction du Secrétariat participent aux évaluations liées à leurs domaines de travail et sont régulièrement informés des progrès réalisés dans la mise en œuvre du plan de travail d'évaluation.

## Propositions de décisions

### Le Conseil de Coordination du Programme est invité à :

97. *Rappeler* la décision 7.5 rendue à l'occasion de la 53<sup>e</sup> réunion du Conseil de Coordination du Programme, approuvant le Plan d'évaluation de l'ONUSIDA 2024-2025, ainsi que le point de la décision 8.7 de la 55<sup>e</sup> réunion du Conseil de Coordination du Programme demandant que le prochain rapport annuel soit soumis au Conseil de Coordination du Programme en décembre 2025 ;
98. *Prendre note* du rapport annuel 2025 ainsi que du résumé des principales conclusions des évaluations entreprises en 2025 ;
99. *Prendre note* de la réponse de la direction au rapport annuel d'évaluation 2025 ;
100. *Approuver* le Plan d'évaluation 2026 (UNAIDS/PCB (57)/25.33) soutenu par le Comité consultatif d'experts sur l'évaluation ;
101. *Rappeler* le point 9.3 de la décision de la 47<sup>e</sup> session du Conseil quant à l'importance de doter la fonction d'évaluation de ressources et de personnel adéquats, conformément à la politique d'évaluation approuvée par le CCP dans sa décision 6.6 lors de sa 44<sup>e</sup> session, tout en considérant la situation financière de l'organisation ;
102. Rappelant la décision 7.7 de la 55<sup>e</sup> réunion du CCP, *accepter* que le Comité consultatif d'experts sur l'évaluation approuvé par le CCP en 2025, tel que décrit dans l'Annexe 1 du rapport annuel 2025 sur l'évaluation et le plan d'évaluation 2026 (UNAIDS/PCB (57)/25.33), est reconduit pour un second mandat ;
103. Rappelant la décision 8.6 de la 55<sup>e</sup> réunion du CCP, *prendre note*, conformément à la disposition 73 de la politique d'évaluation, que l'examen par les pairs du Groupe d'évaluation des Nations unies sera reporté à 2026 ;
104. *Attendre* le rapport annuel sur l'évaluation qui sera présenté au Conseil de Coordination du Programme en décembre 2026 ;

## Annexe 1 : Fonction d'évaluation et comité consultatif



### Conseil de coordination du programme

Approuve la Politique d'évaluation, le Plan d'évaluation et le budget, examine les rapports annuels sur la mise en œuvre et s'appuie sur les évaluations pour prendre des décisions.

### Groupe d'évaluation des Coparrainants

Rassemble et exploite les ressources des bureaux d'évaluation des Coparrainants pour les évaluations liées au VIH, et promouvoir les évaluations conjointes et à l'échelle du système liées au VIH.

### Comité consultatif d'experts

Organe externe qui fournit des conseils sur l'évaluation, composé de 7 membres, nommés par les États membres (5), la délégation des ONG du CCP (1) et les bureaux d'évaluation des Coparrainants (1).

#### Membres actuels du comité

1. Dr Muhammad Bakari, professeur de médecine interne, Université Muhimbili de la santé et des sciences appliquées, Tanzanie (Afrique) ;
2. Dr Sarah Faisal Alawi, cheffe du bureau du sida, administration de la santé publique, ministère de la Santé, Koweït (Asie-Pacifique) ;

3. Dr Nikkiah Forbes, directrice du programme national de lutte contre le VIH/sida et les maladies infectieuses, ministère de la Santé, Bahamas (Amérique latine et Caraïbes) ;
4. Mme Alice M. Kayongo Senior Associate, O'Neill Institute for National and Global Health Law, Georgetown University (délégation des ONG).
5. M. Guy Thijs, directeur de l'évaluation, Organisation internationale du travail (groupe d'évaluation des Coparrainants).
6. M. Theo van de Sande, expert, données ouvertes et rapports OCDE/CAD, Pays-Bas (Europe occidentale et autres pays) ;

## Mandat : Comité consultatif d'experts sur l'évaluation

### Généralités

Les efforts déployés par l'ONUSIDA pour diriger la riposte collective au VIH et au sida, en réunissant le système des Nations Unies et d'autres partenaires, ont été couronnés de succès à bien des égards. Cependant, le sida reste un défi mondial et l'évaluation doit être un élément essentiel pour définir la voie à suivre afin de garantir que l'épidémie de VIH ne rebondisse pas et que l'objectif de mettre fin au sida en tant que menace pour la santé publique d'ici 2030 puisse être atteint.

Lors de sa 44<sup>e</sup> réunion, qui s'est tenue du 25 au 27 juin 2019, le Conseil de coordination du Programme de l'ONUSIDA a approuvé la politique d'évaluation révisée de l'ONUSIDA [PCB (44) 19.7], qui officialise la création d'une fonction d'évaluation indépendante relevant directement du Conseil. Il s'agit d'une étape importante dans le renforcement de la prise de décision, de l'apprentissage et de la responsabilisation fondés sur des données probantes.

La nouvelle architecture institutionnelle de la fonction d'évaluation comprend un Comité consultatif d'experts en évaluation, nommés par les États membres, la société civile et les coparrainants de l'ONUSIDA. Le Comité est un organe indépendant et externe qui rend compte au Conseil de coordination du Programme de l'ONUSIDA.

Son mandat est défini dans les paragraphes 55 et 57 à 60 de la politique d'évaluation de l'ONUSIDA.

### Champ d'action

Le Comité consultatif d'experts en évaluation conseille le Directeur de l'évaluation et le Directeur exécutif sur la mise en œuvre de la Politique d'évaluation de l'ONUSIDA et l'élaboration et la mise en œuvre du plan d'évaluation de l'ONUSIDA afin d'améliorer l'utilisation des évaluations, l'apprentissage organisationnel et l'alignement sur la stratégie de l'ONUSIDA, le cadre uniifié de résultats et de responsabilité budgétaire, ainsi que les normes et standards d'évaluation du GNUE.

Le Comité joue un rôle essentiel en fournissant des orientations et des conseils sur la fonction d'évaluation et en garantissant son indépendance. Un résumé des travaux et des recommandations du Comité est présenté chaque année au conseil d'administration.

### Qualifications

Tous les membres du Comité consultatif doivent être des experts techniques dans le domaine de l'évaluation et posséder :

- une connaissance et une compréhension approfondies de l'évaluation et de la mesure des performances, de la collecte, de l'analyse et de l'utilisation de données quantitatives et qualitatives ;
- une vaste expérience de l'évaluation de programmes complexes et de la performance organisationnelle afin d'améliorer la pertinence, l'efficacité, l'efficience, la durabilité et l'impact ;

- une bonne compréhension du VIH, de la santé publique et/ou des questions connexes liées au développement et aux droits de l'homme, et une bonne connaissance du travail des coparrainants et/ou du Secrétariat de l'ONUSIDA aux niveaux national, régional ou mondial ; et
- une bonne compréhension des outils et mécanismes d'évaluation existants de l'ONUSIDA.

## **Composition**

Le processus de constitution du Comité consultatif d'experts s'appuie sur l'expérience acquise lors de la création des sous-comités du CCP. En conséquence, la composition du Comité consultatif d'évaluation doit être représentative sur le plan géographique et équilibrée entre les genres. Pour garantir son efficacité, le Comité consultatif comprend au maximum sept membres, dont :

- cinq experts en évaluation désignés par les États membres ;
- un expert en évaluation désigné par la délégation des ONG du CCP ; et
- un expert en évaluation désigné par le Groupe d'évaluation des Coparrainants.

## **Sélection**

Les États membres du CCP, la délégation des ONG du CCP et le groupe d'évaluation des Coparrainants de l'ONUSIDA sont invités à proposer des experts comme membres du Comité consultatif. Les États membres sont encouragés à s'entendre sur les candidatures au sein de leurs groupes régionaux.

Les candidatures doivent être soumises au Bureau du CCP, qui veille à ce que le Comité dispose de l'expertise technique requise et soit représentatif sur le plan géographique et équilibré sur le plan du genre.

Si le nombre de candidatures dépasse le nombre de places disponibles au sein du Comité pour cette circonscription, le Président du CCP contactera tous les membres de la circonscription représentés au Conseil pour poursuivre la discussion et parvenir à un accord.

Une fois la composition proposée du Comité confirmée, le Bureau du CCP communiquera les noms des experts à tous les États membres, à la délégation des ONG du CCP et aux Coparrainants. Le Bureau du CCP propose la composition du Comité, qui doit être approuvée par le CCP.

Les membres du Comité consultatif d'experts nomment un président parmi leurs membres. Les membres sont nommés pour un mandat de deux ans et ne peuvent être renommés plus d'une fois.

## **Modalités de travail**

Le Comité se réunit une fois par an en présentiel, éventuellement dans le cadre d'une consultation multipartite sur l'évaluation ; les autres réunions se déroulent en ligne. L'ONUSIDA prend en charge les frais de déplacement et les indemnités journalières des membres du Comité. Les membres qui exercent une activité indépendante perçoivent en outre des honoraires. Le Bureau de l'évaluation de l'ONUSIDA assure le secrétariat du Comité.

Un résumé des travaux et des recommandations du Comité est établi et communiqué chaque année au Conseil d'administration. Le rôle et la pertinence du Comité seront réexaminés lors de la révision de la politique d'évaluation de l'ONUSIDA et toute modification sera reflétée dans une politique révisée soumise au Conseil d'administration pour approbation.

## Annexe 2 : État des évaluations réalisées en 2024-2025

### Extrait du tableau de bord d'évaluation de l'ONUSIDA

Titre de l'évaluation	Statut de l'évaluation	Réponse de la direction
<b>Évaluations réalisées en 2025</b>		
Évaluation à l'échelle du système des progrès vers une nouvelle génération d'équipes de pays des Nations Unies	Publiée	<i>En développement</i>
Le rôle du programme commun dans la pérennisation de la riposte au VIH	En cours	<i>À développer</i>
Bureaux multipays et conseillers en matière de VIH comme alternatives aux bureaux nationaux de l'ONUSIDA	Publiée	<i>À développer</i>
<b>Évaluations et examens effectués en 2024</b>		
Évaluation conjointe du plan d'action mondial pour une vie saine et le bien-être de tous (ODD3 GAP)	Publiée	<i>Actualisée en 2025, mise en œuvre achevée</i>
Évaluation à mi-parcours de l'accord de coopération (2021-2026) entre les CDC et l'ONUSIDA <sup>2</sup>	Achevée en 2024	<i>Sans objet, étant un examen</i>
Examen des évaluations du Programme commun de l'ONUSIDA (2020-2024) en vue de l'évaluation du Programme commun, 2025	Publiée	<i>Sans objet, étant un examen</i>
<b>Évaluations réalisées en 2023</b>		
Évaluation de l'intégration et des liens entre le VIH et les soins de santé primaires	Publiée	<i>Pas de mise à jour, en cours de mise en œuvre</i>
Évaluation du travail du Programme commun sur le VIH et la protection sociale	Publiée	<i>Pas de mise à jour, en cours de mise en œuvre</i>
Évaluation des enveloppes nationales de l'ONUSIDA	Publiée	<i>Actualisée en 2025, terminée</i>
<b>Évaluations réalisées en 2022</b>		
Évaluation des centres de données du Secrétariat de l'ONUSIDA	Publiée	<i>Actualisée en 2025, suivi terminé</i>
Évaluation du travail du Programme commun au niveau national : Lesotho et Mali	Publiée	<i>Suivi terminé</i>
Évaluation du rôle du Programme commun dans l'efficacité et la durabilité	Publiée	<i>Pas de mise à jour, suivi terminé</i>
Évaluation du travail du Programme commun avec et pour les populations clés	Publiée	<i>Suivi terminé</i>
<b>Évaluations réalisées en 2021</b>		
Évaluations du travail du Programme commun au niveau national : Brésil, Gabon et République démocratique du Congo	Publiée	<i>Suivi terminé</i>

<sup>2</sup> Le Secrétariat de l'ONUSIDA procédera à la révision du rapport d'évaluation final afin de le rendre conforme aux décrets présidentiels américains en vigueur. L'évaluation deviendra alors un examen, et aucune réponse de la direction ne sera nécessaire.

Évaluation du plan d'action pour l'égalité des genres 2018-2023 du Secrétariat de l'ONUSIDA	<i>Publiée</i>	<i>Suivi terminé</i>
Examen des preuves de la contribution de l'ONUSIDA à des systèmes de santé résilients et durables	<i>Publiée</i>	<i>Sans objet</i>
Évaluation du travail du Programme commun visant à prévenir la violence contre les femmes et les filles et à réagir face à ce problème	<i>Publiée</i>	<i>Suivi terminé</i>

### Annexe 3 : Aperçu des thèmes d'évaluation pour la période 2024-2025

#### 1. Évaluation de l'applicabilité de la stratégie mondiale riposte à l'épidémie de sida dans les programmes nationaux

Secrétariat de l'ONUSIDA et entités coparrainantes

Couverture : Mondiale Régionale Nationale

Période de temps : 2026

##### Contenu et questions clés

La transposition réussie de la Stratégie mondiale de lutte contre le sida 2026-2031 dans les programmes nationaux est une étape cruciale pour garantir que les objectifs stratégiques mondiaux soient effectivement mis en œuvre aux niveaux national et local. À mesure que les pays adaptent le cadre mondial à leur contexte épidémiologique, social et économique spécifique, il est essentiel de comprendre dans quelle mesure la Stratégie a été contextualisée, communiquée et hiérarchisée dans les programmes individuels.

L'évaluation de l'évaluabilité est un processus systématique utilisé pour déterminer si un programme, une stratégie ou une initiative est prêt à être évalué. Cette évaluation de l'évaluabilité analysera l'alignement entre la vision globale de la stratégie et les actions concrètes entreprises par les partenaires nationaux, en tenant compte de facteurs contextuels tels que les différences épidémiologiques, sociales et économiques. Ce processus vise à garantir que les ambitions mondiales soient intégrées de manière significative dans les actions menées au niveau national, afin de renforcer la cohérence et l'impact des mesures visant à mettre fin à l'épidémie de sida d'ici 2030.

Cette évaluation est particulièrement importante pour l'ONUSIDA, qui cherche à s'assurer que les ambitions de la stratégie mondiale se traduisent par des progrès tangibles sur le terrain. Il permettra d'identifier les meilleures pratiques, les lacunes et les difficultés rencontrées dans le processus de mise en œuvre, afin d'éclairer les futures orientations techniques et l'aide apportée aux pays. Au final, ces conclusions contribueront à renforcer l'efficacité et la cohérence des efforts de l'ONUSIDA, en favorisant des réponses plus adaptées et plus efficaces qui accéléreront les progrès vers l'élimination de l'épidémie de sida d'ici 2030.

L'évaluation de l'évaluabilité visera à répondre aux questions suivantes :

Q1 : Dans quelle mesure les objectifs de la Stratégie mondiale de lutte contre le sida 2026-2031 sont-ils clairement formulés et bien définis dans les programmes nationaux, et dans quelle mesure ces objectifs sont-ils réalisables à l'échelle nationale et locale ?

Q2 : Dans quelle mesure les pays partenaires ont-ils contextualisé, communiqué et hiérarchisé efficacement les objectifs de la Stratégie mondiale de lutte contre le sida dans le cadre de leurs ripostes nationales au VIH, en tenant compte des facteurs épidémiologiques, sociaux et économiques ?

Q3 : Quel est le niveau d'alignement entre la vision stratégique mondiale et les actions pratiques mises en œuvre par les programmes nationaux, et existe-t-il des lacunes ou des défis ?

##### Importance stratégique

La Stratégie mondiale de lutte contre le sida est un document essentiel pour le succès de la riposte au cours des années 2026-2031. Renforcer la certitude et la boucle de feedback de sorte à garantir que les programmes nationaux s'alignent sur la Stratégie aura des retombées particulièrement positives sur la reddition de comptes et l'apprentissage au-delà de 2031.

##### Risques associés à l'objet de l'évaluation

Disponibilité des programmes nationaux, nombre limité de jours alloués à la réalisation de l'évaluation, insuffisance des données.

---

***Niveau d'investissement dans le domaine évalué***

---

La stratégie exposera l'avenir de la riposte mondiale au VIH à toutes les parties prenantes au niveau mondial.

---

***Lacunes dans les connaissances***

---

La stratégie mondiale de lutte contre le sida sera approuvée en décembre 2025.

---

***Faisabilité de l'évaluation***

---

Élevée :

---

## **2. Évaluation conjointe (ONUDC et Secrétariat de l'ONUSIDA) sur la pérennisation de la riposte au VIH parmi les populations clés : les personnes qui s'injectent des drogues et les personnes incarcérées ou vivant dans d'autres environnements fermés**

**Secrétariat de l'ONUSIDA et entités coparrainantes**

**Couverture :** Mondiale Régionale Nationale

**Période de temps :** 2020 - 2025

### **Contenu et questions clés**

L'évaluation permettra de déterminer dans quelle mesure le Programme commun a contribué à la pérennisation de la riposte au VIH parmi les populations clés desservies par l'ONUDC : les personnes qui s'injectent des drogues et les personnes incarcérées ou vivant dans d'autres environnements fermés. L'objectif principal est d'analyser les éléments présents dans les programmes et les projets qui favorisent la pérennisation, et de déterminer lesquels compléteraient et renforcerait les interventions au niveau national et régional afin d'assurer la pérennisation de la riposte au VIH au-delà de 2030.

Pour cette évaluation, une théorie du changement sera élaborée afin de servir de cadre pour comprendre comment la pérennisation a été intégrée par les partenaires aux niveaux national et régional. L'évaluation permettra également de développer des études de cas nationales sur l'épidémie de VIH et les contextes sanitaires dans les pays. Il est prévu que l'évaluation applique des méthodologies de prévision afin d'élaborer des recommandations et des scénarios utiles pour accroître la pérennisation des interventions évaluées.

L'évaluation portera sur les questions suivantes :

Q1 : Quels sont les éléments en place qui ont contribué à la pérennisation des interventions ?

Q2 : Quels sont les enseignements tirés des interventions évaluées en matière de pérennisation ?

Q3 : Quels sont les catalyseurs utiles pour renforcer la pérennisation des interventions à moyen et long terme ?

### **Importance stratégique**

En 2025, l'ONUSIDA est entré dans une phase de transition. Les attentes en matière de responsabilité, d'apprentissage et d'efficacité restent élevées, même si les ressources diminuent. L'évaluation doit répondre à cette réalité et faire preuve à la fois de prudence et de détermination, en fournissant des données crédibles et exploitables pour la prise de décisions, en contribuant à la durabilité de la riposte et en documentant l'héritage institutionnel à long terme de l'ONUSIDA.

### **Risques associés à l'objet de l'évaluation**

Manque de données, populations clés difficiles à atteindre, obstacles juridiques et administratifs à l'accès aux données.

### **Niveau d'investissement dans le domaine évalué**

Le montant de l'aide financière et technique fournie par le programme commun augmentera au fur et à mesure que la réponse s'approchera des scénarios envisagés pour 2030.

### **Lacunes dans les connaissances**

L'analyse du rôle du Programme commun dans le renforcement et la pérennisation de la riposte au-delà de 2030 est insuffisante. Les informations et les enseignements tirés des efforts déployés par le Programme commun pour transférer les bonnes pratiques afin de pérenniser la riposte au VIH sont également limités.

---

***Faisabilité de l'évaluation***

---

Moyenne. Un plan d'atténuation clair et réalisable pour faire face aux risques identifiés pourrait améliorer davantage la faisabilité de cette évaluation.

---

### **3 Évaluation préliminaire conjointe du Programme commun de l'ONUSIDA sur l'utilisation du Lenacapavir dans la prévention**

**Secrétariat de l'ONUSIDA et entités coparrainantes**

**Couverture :** Niveau mondial

**Période de temps :** 2025 - 2026

#### **Contenu et questions clés**

L'émergence du lénacapavir, un nouvel antirétroviral à action prolongée, offre une opportunité significative d'améliorer les stratégies de prévention du VIH à l'échelle mondiale, en particulier parmi les populations clés et les personnes qui ont du mal à suivre les traitements existants. Le Programme commun joue un rôle central dans la facilitation de la coordination, de la sensibilisation et du soutien technique afin d'optimiser l'intégration d'outils biomédicaux innovants tels que le lénacapavir dans les ripostes nationales au VIH. Cette évaluation fournira une vue d'ensemble des enseignements tirés des efforts déployés par le Programme commun pour promouvoir l'intégration et le déploiement à grande échelle du lénacapavir à des fins de prévention, en veillant à ce que les avantages potentiels de ce traitement profitent aux populations qui en ont le plus besoin.

Q1 : Dans quelle mesure le Programme commun a-t-il favorisé efficacement la recherche, l'élaboration de politiques et l'intégration du lénacapavir dans les mesures nationales de prévention du VIH ?

Q2 : Dans quelle mesure le Programme commun a-t-il facilité l'accès équitable au lenacapavir et soutenu son déploiement à grande échelle dans les pays les plus touchés par le VIH ?

Q3 : Quels sont les obstacles, les facteurs favorables et les meilleures pratiques identifiés dans les efforts déployés par le Programme commun pour tirer parti du lénacapavir en tant qu'outil de prévention innovant, et comment ceux-ci peuvent-ils éclairer les stratégies futures ?

#### **Importance stratégique**

Cette évaluation est essentielle pour l'ONUSIDA, qui cherche à comprendre l'impact des avancées scientifiques innovantes sur les efforts mondiaux de lutte contre le sida. L'évaluation des contributions du Programme commun à la promotion de l'élaboration de politiques, à l'engagement des parties prenantes et au renforcement des capacités autour du lenacapavir fournira des informations précieuses sur le rôle du Programme dans l'accélération de l'accès aux nouvelles technologies de prévention. Les conclusions permettront d'apporter des ajustements stratégiques, de renforcer la coordination mondiale et de garantir que l'ONUSIDA reste à l'avant-garde de la promotion de solutions innovantes, équitables et efficaces de prévention du VIH afin de mettre fin à l'épidémie.

#### **Risques associés à l'objet de l'évaluation**

Nombre limité de jours et de ressources affectés à la réalisation de l'évaluation. Manque de données.

#### **Niveau d'investissement dans le domaine évalué**

Il s'agit d'un domaine émergent qui nécessite des investissements de haut niveau.

#### **Lacunes dans les connaissances**

Il existe encore un manque important de connaissances concernant le rôle du Programme commun dans la facilitation de son intégration dans les ripostes nationales. Plus précisément, on dispose de peu d'informations sur la manière dont le Programme commun a favorisé l'élaboration de politiques, l'engagement des parties prenantes et l'accès équitable à ce traitement innovant dans différents contextes. Combler ce manque de connaissances grâce à cette évaluation permettra d'obtenir des informations précieuses sur l'efficacité des interventions stratégiques de l'ONUSIDA et orientera les efforts futurs visant à accélérer l'accès aux technologies innovantes de prévention du VIH à l'échelle mondiale.

---

***Faisabilité de l'évaluation***

---

Moyenne. Un plan d'atténuation clair et réalisable pour faire face aux risques identifiés pourrait améliorer davantage la faisabilité de cette évaluation.

---

#### **4. Systèmes communautaires de l'ONUSIDA au niveau national dans le contexte des feuilles de route pour la pérennisation.**

Couverture du Secrétariat de l'ONUSIDA et des Coparrainants	Période de temps : 2020 - 2025	Niveau mondial	Pays
---	--------------------------------	----------------	------

##### **Contenu et questions clés**

L'évaluation permettra de déterminer dans quelle mesure le Programme commun a aidé les systèmes communautaires à être pleinement reconnus, autonomisés, dotés de capacités et de ressources pour mener une riposte transformatrice et pérenne au VIH dans les pays. Elle établira un lien entre le travail mené par les communautés et les feuilles de route pour la viabilité de l'ONUSIDA, qui sont des cadres nationaux conçus pour assurer la viabilité à long terme des ripostes nationales au VIH.

Une théorie du changement sera élaborée afin de servir de cadre pour comprendre comment les organisations communautaires collaborent avec d'autres partenaires et utilisent le suivi communautaire comme outil pour accélérer les progrès vers la réalisation des objectifs de 2030 et soutenir la riposte au VIH dans les pays. L'évaluation examinera les communautés dans des pays présentant différents contextes épidémiologiques en matière de VIH et le rôle des contrats sociaux, et mettra en évidence différents aspects des systèmes communautaires de santé dans les pays.

L'évaluation portera sur les questions suivantes :

Q1 : Comment le Programme commun a-t-il aidé les communautés à accélérer les progrès vers la réalisation des objectifs visant à mettre fin à l'épidémie de sida d'ici 2030 ?

Q2 : Dans quelle mesure les communautés soutenues par le Programme commun ont-elles influencé les politiques, les programmes et les améliorations apportées aux interventions, aux services et aux systèmes ?

Q3 : Quels ont été les principaux défis et facteurs de réussite dans le renforcement des ripostes communautaires, du suivi communautaire, du rôle des agents de santé communautaires et des contrats sociaux ?

Q4 : Quelle est l'ampleur actuelle de la prestation de services par le biais des systèmes communautaires et quel rôle le Programme commun peut-il jouer dans le renforcement et l'expansion des systèmes communautaires de santé ?

##### **Importance stratégique**

Depuis le début de l'épidémie de VIH, les communautés ont joué un rôle essentiel dans la riposte. Plus que jamais, il est crucial de préserver les acquis de la riposte au VIH dans les pays. Le renforcement des systèmes communautaires fait partie intégrante des efforts visant à réaliser la vision et l'ambition de mettre fin à l'épidémie de sida d'ici 2030.

Dans ce contexte, il est essentiel de comprendre le rôle du Programme commun dans le soutien à la participation des communautés à la prise de décision relative à une riposte multisectorielle au VIH dans les pays, ainsi que les défis et les facteurs de réussite dans le renforcement des systèmes communautaires dans les pays, l'ampleur des ripostes communautaires dans différents contextes épidémiques, et si les investissements nécessaires pour le financement et le renforcement des capacités des systèmes communautaires sont réalisés.

##### **Risques associés à l'objet de l'évaluation**

1. Évaluabilité des systèmes communautaires dans les pays ; 2. Qualité des données de suivi et d'évaluation disponibles sur les différents aspects des systèmes communautaires ; 3. Comparabilité insuffisante pour tirer des conclusions significatives et généralisables d'un pays à l'autre.

---

***Niveau d'investissement dans le domaine évalué***

---

Le montant du soutien financier direct apporté par le Programme commun à la société civile reste modeste. Il est important de prendre en considération les autres moyens mis en œuvre par le Programme commun pour renforcer le rôle des communautés dans la riposte au VIH.

---

***Lacunes dans les connaissances***

---

Bien que de nombreux partenaires aient déployé des efforts considérables pour renforcer les systèmes communautaires dans les pays, les analyses sur le rôle du Programme commun dans le renforcement des systèmes communautaires reconnus, dotés de capacités et de ressources suffisantes pour soutenir la riposte au VIH sont insuffisantes.

On dispose également de peu d'informations sur les efforts déployés par le Programme commun pour introduire et soutenir le développement des contrats sociaux afin de soutenir la riposte au VIH, et sur la manière dont le suivi communautaire est mis en œuvre dans les pays.

---

***Faisabilité de l'évaluation***

---

Moyenne. Un plan d'atténuation clair et réalisable pour faire face aux risques identifiés pourrait améliorer davantage la faisabilité de cette évaluation.

---

## **5. Enseignements tirés d'un processus de transition comme contribution à l'évaluation 2027 de l'ONUSIDA**

**Secrétariat de l'ONUSIDA et entités coparrainantes**

Couverture : Niveau mondial

Période de temps : 2025

### **Contenu et questions clés**

**Au cours de l'année 2025, l'ONUSIDA s'est engagé dans deux processus clés : la mise en œuvre des recommandations du Groupe de haut niveau et la restructuration du Secrétariat de l'ONUSIDA. Ces processus ont mis l'organisation à l'épreuve à bien des égards, notamment en ce qui concerne ses processus décisionnels .**

**Alors que l'organisation se stabilise, se prépare à une nouvelle évaluation en 2027 et s'efforce de rendre la riposte au VIH durable, la prise de décision fondée sur des données probantes est essentielle pour faire face à l'incertitude, réduire les incohérences et améliorer le succès des décisions organisationnelles.**

**Cette évaluation reviendra sur les processus décisionnels majeurs mis en œuvre en 2025 et tirera les enseignements des processus passés afin de déterminer comment ces enseignements structureront les processus décisionnels dans le contexte auquel l'organisation sera confrontée en 2026 et 2027.**

Cette évaluation utilisera les méthodologies et techniques du quatuor UN 2.0, telles que les sciences comportementales, afin de recommander de nouvelles façons de développer des processus décisionnels solides et de réduire l'incertitude, améliorant ainsi ses résultats.

**L'évaluation portera sur les questions suivantes :**

**Q1 : Quels ont été les éléments et les processus utilisés dans la prise de décisions clés au cours de l'année 2025 ?**

**Q2 : Quels ont été les enseignements tirés des processus décisionnels utilisés au cours de l'année 2025 ?**

**Q3 : Quelles améliorations peuvent être apportées aux processus décisionnels clés en 2026 ?**

### **Importance stratégique**

**Le processus de prise de décision et ses résultats sont essentiels à la réussite d'une organisation.**

Les sciences comportementales et les sciences décisionnelles sont des éléments clés pour améliorer les processus décisionnels.

### **Risques associés à l'objet de l'évaluation**

**Disponibilité des informateurs, nombre limité de jours et ressources allouées à la réalisation de l'évaluation.**

### **Niveau d'investissement dans le domaine évalué**

**Les décisions de 2026 et 2027 alloueront les ressources limitées du Secrétariat.**

### **Lacunes dans les connaissances**

**Une réflexion systématique sur les processus décisionnels n'a pas encore eu lieu.**

---

***Faisabilité de l'évaluation***

---

*[Fin du document]*